



● BIO OCCITANIE ●  
FÉDÉRATION RÉGIONALE  
D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# Flash Technique Arboriculture



## Agrumes

N°3 - 08/07/2019

Ces informations ne sont que des préconisations.  
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.  
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

## AGRUMES

### Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

A la fin des pousses de printemps et au démarrage des pousses d'été il faut surveiller l'arrivée de la mineuse des agrumes.  
Les dégâts sont surtout préjudiciables pour les jeunes arbres.

La mineuse des agrumes (voir figure 1) est un lépidoptère qui pond ses œufs sur la face inférieure des jeunes feuilles (voir figure 2). On les retrouve généralement le long de la nervure principale de la feuille. Après éclosion, la larve de couleur jaune-verte (voir figure 3) creuse des galeries sur la face inférieure des jeunes feuilles pour se nourrir (voir figure 4 et 5). Les feuilles attaquées présentent des **reflets argentés**. En fin de développement la larve rentre en nymphose en enroulant le bord de la feuille.

Ces dégâts provoquent une réduction de l'activité photosynthétique limitant donc la croissance des jeunes arbres.



Figure 1 : Mineuse des agrumes adulte (crédit photo : Jeffrey W. Lotz, Florida Department of Agriculture and Consumer Services, Bugwood.org)



Figure 2 : Jeunes feuilles sensibles (crédit photo : Valentin Marie Interbio Corse)



*Figure 3 : Larve de mineuse (crédit photo : Valentin Marie Interbio Corse)*



*Figure 4 : Larve en train de creuser une galerie (crédit photo : Valentin Marie Interbio Corse)*



*Figure 5 : Mines (crédit photo : Valentin Marie Interbio Corse)*

## Méthode de lutte :

Il s'agit surtout de protéger les pousses d'été et d'automne des jeunes vergers.

- Supprimer les feuilles atteintes pour limiter l'inoculum
  - Avant émergence, il est possible de protéger les jeunes arbres en les ensachant dans du voile P17.
  - **Une décision d'AMM dérogatoire pour la spécialité commerciale OÏKOS a été délivrée le 28 juin 2019.**  
Il s'agit d'un régulateur de croissance des insectes (IGR) biologique à effet larvicide à base d'azadirachtine (huile de neem). Il agit par contact et ingestion. Il inhibe la synthèse de la ecdysone, une hormone intervenant dans le processus de mue des insectes. Ainsi, les larves sont bloquées dans leur évolution larvaire de même que les pupes ne peuvent évoluer correctement en adulte. Il agit également comme répulsif contre les adultes.
- ✚ Le produit a des effets multiples, pour plus d'informations veuillez consulter la fiche technique (voir mail)
- ✚ Des interventions sur vergers adultes auront moins d'intérêt sauf s'il y a peu de feuillage.

Spécialité commerciale	Substance active	Dose	DAR	Nombre d'applications maximales/an
OÏKOS	<i>Azadirachtine</i>	1,5 l/ha (10 jours d'intervalle entre les applications)	7	3

Pour plus de détails, veuillez consulter la décision d'AMM dérogatoire



La dérogation ne concerne que les cultures suivantes : Agrumes (Oranges, Pomelos, Citrons, Mandarines et Clémentines)

Margaux ALLIX – Référente Technique Arboriculture Bio Régional  
[margaux.allix@bio66.com](mailto:margaux.allix@bio66.com) – Port : 06 23 59 35 87